

Baptême

Civil

Valeur juridique

Les certificats de baptême civil remis pendant la cérémonie n'ont aucune valeur légale. Il s'agit uniquement d'un engagement moral de la part des parrains et marraines traduisant leur attachement particulier à l'enfant.



Conditions

- L'enfant doit être mineur et de nationalité française ,
- **Les parents** de l'enfant doivent être domiciliés sur la commune, et être présents le jour de la cérémonie,
- En cas de séparation, une autorisation écrite du parent absent est **obligatoire** avec copie de sa pièce d'identité .
- Les parrains et marraines doivent être âgés de plus de 13 ans au moment du baptême civil (âge de discernement loi du 08/01/1993)

Liste des pièces à fournir

- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant datée de moins de 3 mois ou photocopie du livret de famille,
- Pièces d'identité recto-verso des parents,
- Pièces d'identité recto-verso du parrain et de la marraine,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (original et photocopie) : avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer, assurance habitation, élection de domicile CCAS ou factures eau, électricité, gaz, téléphone fixe ou internet.

DÉPÔT DU DOSSIER UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
au 04 94 34 93 31 ou 04 94 34 93 54



Date souhaitée : **Heure*** :

*Les baptêmes civils sont célébrés uniquement les samedis matin ou les jours en semaine pendant les horaires d'ouverture. *(l'heure sera fixée le jour du dépôt du dossier par l'officier de l'état-civil en fonction du planning).*

ENFANT :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

PÈRE/MÈRE :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone Courriel :@.....

PÈRE/MÈRE :

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone Courriel :@.....

PARRAIN/MARRAINE :

NOM : Prénom :

Adresse :

PARRAIN/MARRAINE :

NOM : Prénom :

Adresse :

Date et signatures des parents :